

FOCUS ORIENTATION N° 7



PARCOURSUP

A partir d'aujourd'hui **18 janvier**, vous pouvez créer votre dossier depuis la plateforme <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=lives> Utilisez une adresse mail **valide**, que vous consultez régulièrement.

Pour cela vous aurez besoin de :

- N°INE (sur les bulletins ou le relevé de notes de français)
- Date de naissance
- Commune de naissance

Lors de votre première connexion, vous êtes identifié automatiquement dès lors que vous saisissez ces informations grâce à une remontée de votre établissement vers Parcoursup

Vous devrez alors vérifier et/ou compléter les informations concernant votre profil et votre scolarité. Si vous constatez des erreurs d'informations liées à votre profil, vous pouvez les corriger ou les compléter. Rapprochez-vous de Mme Motte pour les corrections. **Attention : cela ne sera possible que lors de la première connexion.**

N'hésitez pas à **visionner toutes les vidéos** proposées pour vous aider à mieux comprendre et maîtriser la plateforme.

- Certaines formations demandent aux candidats de produire des pièces complémentaires qu'elles estiment nécessaires pour apprécier au mieux les candidatures qu'elles recevront : ces pièces sont systématiquement listées sur la fiche de présentation des formations, avec les autres pièces constitutives du dossier.

- Pour les licences de **Droit** et la plupart des **licences scientifiques**, des questionnaires d'auto-évaluation obligatoires sont à remplir avant la saisie du vœu correspondant, sur Parcoursup. Ces questionnaires sont des outils à caractères **strictement informatif et pédagogique**, qui vous donnent un premier aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser pour réussir dans ces formations. Pour pouvoir confirmer vos vœux sur ces formations, vous devrez **joindre l'attestation** qui vous sera fournie par le site <https://www.terminales2022-2023.fr/> lorsque vous aurez complété le questionnaire. Le lien d'accès au questionnaire sera accessible depuis votre dossier Parcoursup, sur chaque fiche formation.

Le Projet de Formation Motivé (PFM)

Le **PFM** est une lettre de motivation. Il permet aux établissements d'apprécier votre motivation en complément des autres informations du dossier. Vous devez y expliquer en quelques lignes, **pourquoi** vous avez choisi cette formation, quels sont vos **atouts** pour y réussir (qualités, compétences, intérêts, expériences, démarches effectuées comme des entretiens, des JPO, des recherches...). Vous disposez de 1 500 caractères (certaines formations peuvent demander un PFM plus long comme les IFSI, soins infirmiers, EFTS, travailleurs sociaux ou certaines CPGE, classes préparatoires aux grandes écoles).

Quelques conseils :

Prenez connaissance des caractéristiques de la formation, en particulier « Découvrir la formation et ses caractéristiques », « Comprendre les critères d'analyse des candidatures » et « Connaître les débouchés professionnels » afin de rédiger votre PFM en cohérence avec ces éléments. Montrer la cohérence entre la formation/l'établissement et votre profil. Les écoles n'attendent pas de vous un écrit digne d'un titulaire d'un doctorat en Lettres, elles attendent que vous soyez **authentique** et surtout **singulier**.

Échangez avec des étudiants ou des représentants des formations souhaitées, notamment lors des semaines de l'orientation, des journées d'immersion ou des Journées Portes ouvertes et valorisez ces démarches dans votre PFM.

Je reste à votre disposition.

